



## Compte-rendu du Comité Technique Local du 19/06/2015

### DECLARATION LIMINAIRE

*Monsieur le Président ,*

*Vous nous convoquez, ce jour, afin de nous présenter votre plan d'austérité 2015-2019 à la DRFiP 87. Ce plan complète la réorganisation territoriale dont ont la charge le Préfet préfigureur pour la DRAC, la DREAL, la DIRRECTE, la DRAAF et la DRJSCS, et le Recteur pour l'enseignement.*

*Aujourd'hui, votre feuille de route est claire : fermer les petites structures ; la trésorerie d'Oradour-sur-Vayres n'est que le commencement alors que votre prédécesseur, peu avant votre arrivée nous assurait qu'il n'était pas question de continuer cette politique . En 2019, combien restera-t-il de postes comptables en Haute-Vienne ?*

*Par ailleurs, vous transférez des missions sur d'autres postes tels le recouvrement de l'impôt de Magnac-Laval à Bellac, et l'OPHLM de Saint-Junien sur l'OPDHLM d'Isle. Créez-vous des pôles de compétence unique ?*

*Si l'accessibilité, et non plus la proximité de nos services et la modernisation liée aux changements de la société sont mises en avant, FO DGFIP 87 regrette que pour pallier le manque de personnel de certains postes ou services et les difficultés pour les agents qui en découlent, vous réduisiez notre réseau qui était également notre force.*

Après lectures des liminaires par FO, la CGT et la CFDT, le Président a précisé que le service public était une chance et une nécessité, mais qu'il devait évoluer compte tenu des contraintes budgétaires. Les services de la DGFIP devaient repenser leurs relations face au travail et aux usagers, car dans la réflexion de la proximité des services publics, notre administration en était exclue.

*Administration : Gilbert LISI, Président ; Thierry DEBLY ; Paul CHATAIL ; Olivier GERMAIN ; Vincent BONARDI ; Vincent VALLAT ; Jean-Noël JARRY, secrétaire ; Sylvie TOULZAC.*

*Toutes les Organisations Syndicales étaient présentes*

*Pour FO : Annie CLAUX, Arnaud BAUSSET, Lydie PEYRICHOUT, Bernard BOUZONIE et Christelle VERCHER-ROSELLO*

*L'ordre du jour a pu être abordé.*

### 1- approbation ds procès-verbaux des CTL des 17 mars, 3 avril et 21 avril 2015 :

Le vote a eu lieu par PV; ils ont été approuvés à l'unanimité.

### 2- Impact de la régionalisation sur les services de la DRFiP 87 :

Comme évoqué lors de notre communiqué du 03 juin dernier, seuls 5 services filière gestion publique sont impactés par la fusion des régions au 01/01/2016. Il reste quelques incertitudes quant au maintien a minima de certaines activités sur le département.

Par ailleurs, aucune mobilité géographique n'est exigée mais il n'existe pas de priorité pour les agents qui souhaiteraient suivre leur mission vers Bordeaux.

Le Préfet rendra ses propositions au Premier Ministre le 30 juin prochain...

Au niveau local, le Président dit qu'il y aura problème pour les services recevant les agents de la Paierie régionale entre le 01/09 et la fermeture effective du poste comptable.

### 3- Point sur l'adaptation des structures et du réseau à la DRFiP 87 :

- fermeture de la trésorerie d'Oradour-sur-Vayres :

Le Président a rappelé que la notion de proximité avait évolué et que les conditions de vie au travail étaient difficiles pour les postes à 3 agents.

La répartition des charges et des agents est prévue selon 2/3 (Rochechouart, soit 2 agents) -1/3 (Châlus, soit 1 agent). Le projet sera présenté aux élus début juillet pour validation.

La Direction a rencontré plusieurs fois les agents de ce Centre des Finances Publiques, qui ont également pu se rendre dans les trésoreries de Rochechouart et de Châlus. Ils devront avoir fait leur choix d'affectation fin juin/début juillet. Les agents pourraient bénéficier d'indemnités si leur temps de trajet domicile/travail s'en trouvait majoré.

Les restes à recouvrer seront transférés à un seul poste.

Par ailleurs, la Direction pense que la manifestation relatée dans « le Populaire » ait été montée en épingle et que les élus nationaux font preuve d'une opposition mesurée; le Maire d'Oradour-sur-Vayres aurait reçu notre Direction avec courtoisie.

- Fusion des SIE Limoges et Limoges-extérieur :

Il s'agit d'une réorganisation interne; dans un premier temps, les cellules existantes seront additionnées, tout en tenant compte de la pyramide des âges. Le groupe de travail n'a pas encore déterminé le lieu d'implantation de cette entité, ni l'organisation des cellules de travail.. Deux réunions en juillet et septembre devraient permettre de finaliser l'opération au 30 septembre.

Les agents du SIE Limoges-ville devront muter vers le SIE Limoges-extérieur. La Direction devrait rencontrer les agents des 2 SIE le 23 juin prochain, par petits groupes ,en fonction de leurs attributions

Cela concerne environ 40 agents.

- Transfert du recouvrement de l'impôt de la Basse-Marche vers le SIP de Bellac:

Il s'agit de renforcer le pôle recouvrement du site de Bellac (1 seul agent) et de spécialiser dans la gestion des comptes publics la trésorerie de la Basse-Marche. Un emploi sera transféré de Magnac-Laval vers Bellac; l'agent concerné à Magnac-Laval devra faire sa demande de mutation pour le 01/09/2016 ; il sera en détachement à Bellac jusqu'à cette date.

La Direction nous assure que cela ne préfigure pas d'une spécialisation des postes mixtes.

- *Transfert de la mission OPHLM de Saint-Junien vers OPDHLM d'Isle*  
*Un seul emploi (C ou B) est transféré. L'agent a la garantie de pouvoir rester sur Saint-Junien, mission gestion des comptes publics. Il n'y a aucune conséquence pour l'ordonnateur.*

#### 4- tableau de bord de veille sociale ( TBVS) :

*Il est à noter une majoration de 25 % des fiches de signalement, mettant ainsi en évidence la hausse des incivilités en 2014.*

#### 5- bilan TH :

*A la demande des OS, la Direction a accepté de fournir un bilan complémentaire sur la réception liée à la campagne IR.*

#### Questions diverses :

- *Centre de Service Budgétaire :*  
*Il s'agit d'une expérimentation concernant la répartition des budgets dont a en charge le service BIL. La DRFiP 87 a accepté l'expérimentation dont le champs sera cantonné aux frais de déplacement. Ce CSB centralisera les dépenses pour la région Limousin; le mode opératoire est en cours de rédaction pour notre collaboration avec la Creuse.*

- *Présentation du développement de l'apprentissage dans la fonction publique :*  
*La DRFiP 87 a été associée quant à la rédaction de la note relative au développement de l'apprentissage dans nos services; 200 apprentis dont 27 en situation d'handicap doivent être recrutés au niveau national. Le recrutement s'effectuera de Bac à Bac +2, pour une durée de 2 ans. La DRFiP 87 devrait former, en alternance, 1 étudiant au métier de géomètre et aura un rôle de maître d'apprentissage. Il ne s'agit aucunement de recruter par cette voie. Le financement sera pris en charge par la Direction Générale en 2015 mais devra être financé à 50 % par la DRFiP 87 dès 2016, alors que notre budget est déjà déficitaire.*

- *Standard de Cruveilhier*  
*Sa réinstallation est en cours de reflexion. Le service BIL étudie la question pour déterminer la date ; la Direction précise que la situation particulière des agents sera prise en compte.*

- *Travaux à Saint-Junien :*  
*L'appel d'offres est lancé.*  
*Durée prévisionnelle des travaux jusqu'à fin 2016...*

- *Déménagement de la Paierie Départementale :*  
*L'appel d'offres est en cours de rédaction et devrait être lancé d'ici fin août.*  
*Déménagement prévu pour mars 2016.*

- *Inondations à Cruveilhier :*  
*L'expertise, prise en charge par le CHS, a reconnu la responsabilité de l'entreprise quant à un dommage généralisé. L'expert sera chargé, moyennant finances, d'effectuer toutes les démarches auprès de la société responsable et de l'assureur.*

- *Désamiantage de Cruveilhier :*  
*Les 800 000 € promis ne sont pas arrivés. Le financement est désormais soumis aux cessions réalisées par France Domaine. La Centrale a assuré notre Direction dans le fait que Limoges serait prioritaire.*
- *Travaux à Magnac-Laval :*  
*Le projet de construire une trésorerie sur un seul niveau est abandonné.*
- *Listes d'aptitude :*  
*Tous les agents postulants vont être reçus par la Direction.*
- *Déploiement du double écran :*  
*La Direction ne dispose pas du calendrier de la cellule informatique.*
- *Agression des stagiaires :*  
*Les stagiaires chargés le d'accueil en période de déclaration d'impôts sont également victimes d'incivilités. Le suivi est assuré par la Direction selon le même schéma qu'un agent de la DGFIP.*
- *Gestionnaire de file automatisé à Cruveilhier :*  
*Il sera installé le 8 juillet à l'entrée du bâtiment.*

Billet d'humour :



*la séance a été levée à 16h45*